



Rapport financier 2024

Rapport  
—  
sur la situation  
—  
financière 2024.  
—

**tSM**

—  
Compagnie d'Assurances  
depuis 1921  
—

## Sommaire

Rapport de révision	02
Bilan et résultat 2024	05
Informations détaillées relatives aux comptes	08
Activité de l'entreprise	14
Résultat de l'entreprise	17
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	24
Profil de risque	29
Évaluation	32
Gestion du capital	36
Solvabilité	40
Adresses	42

# Rapport de révision



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative, La Chaux-de-Fonds

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative (la coopérative), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 10 à 21) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'Administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités de l'Administration relatives aux comptes annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Charles-Ferdinand-Ramuz 45, 1009 Pully  
Téléphone : +41 58 792 81 00, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la coopérative.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la coopérative à cesser son exploitation.

Nous communiquons à l'Administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906, al. 1, CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906, al. 1, CO, en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition de l'Administration (page 9) est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

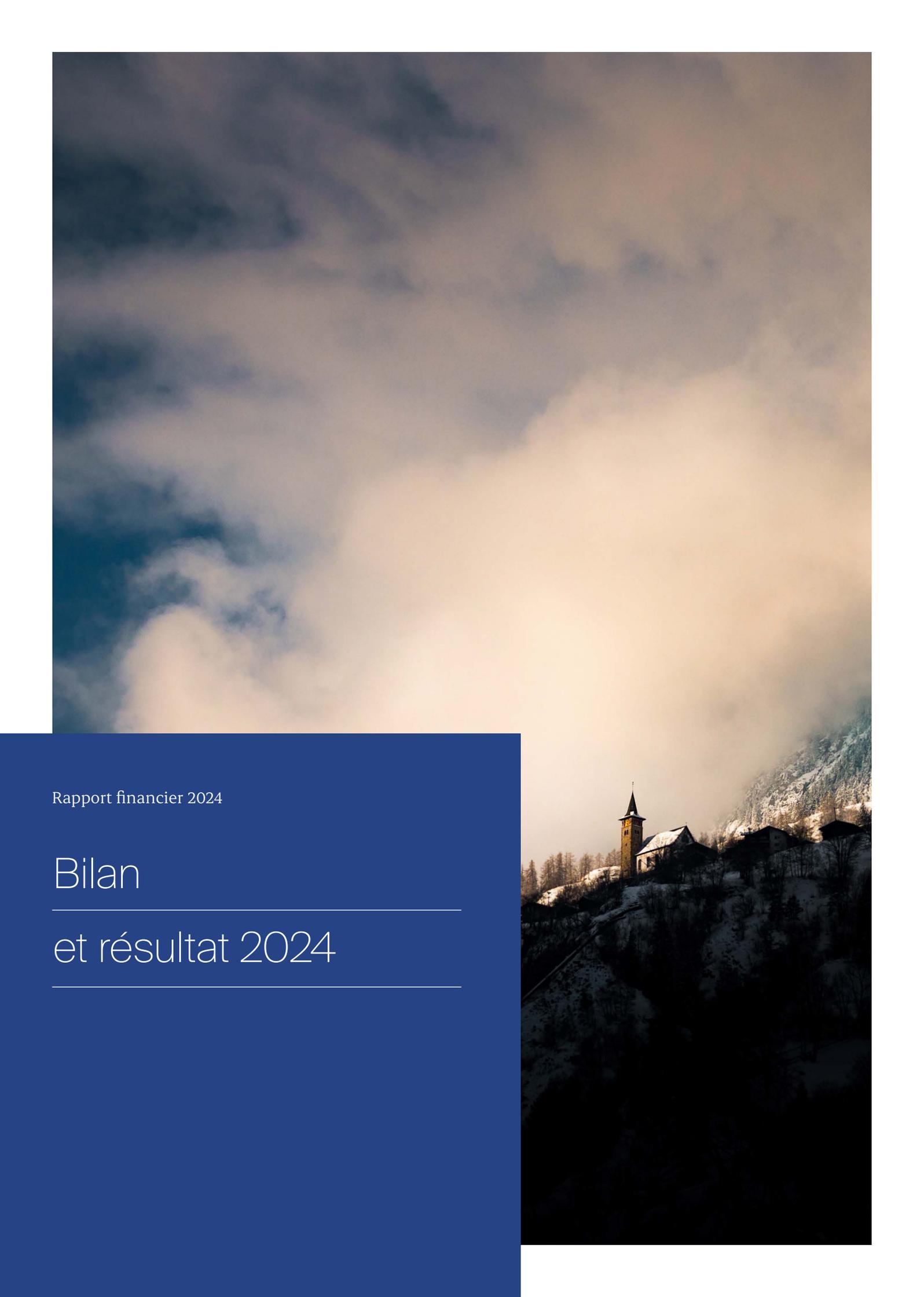
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Stämpfli', written in a cursive style.

Michael Stämpfli  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Magali Zimmermann', written in a cursive style.

Magali Zimmermann  
Experte-révisseuse agréée

Pully, le 30 avril 2025



Rapport financier 2024

Bilan

---

et résultat 2024

---

# Bilan au 31 décembre

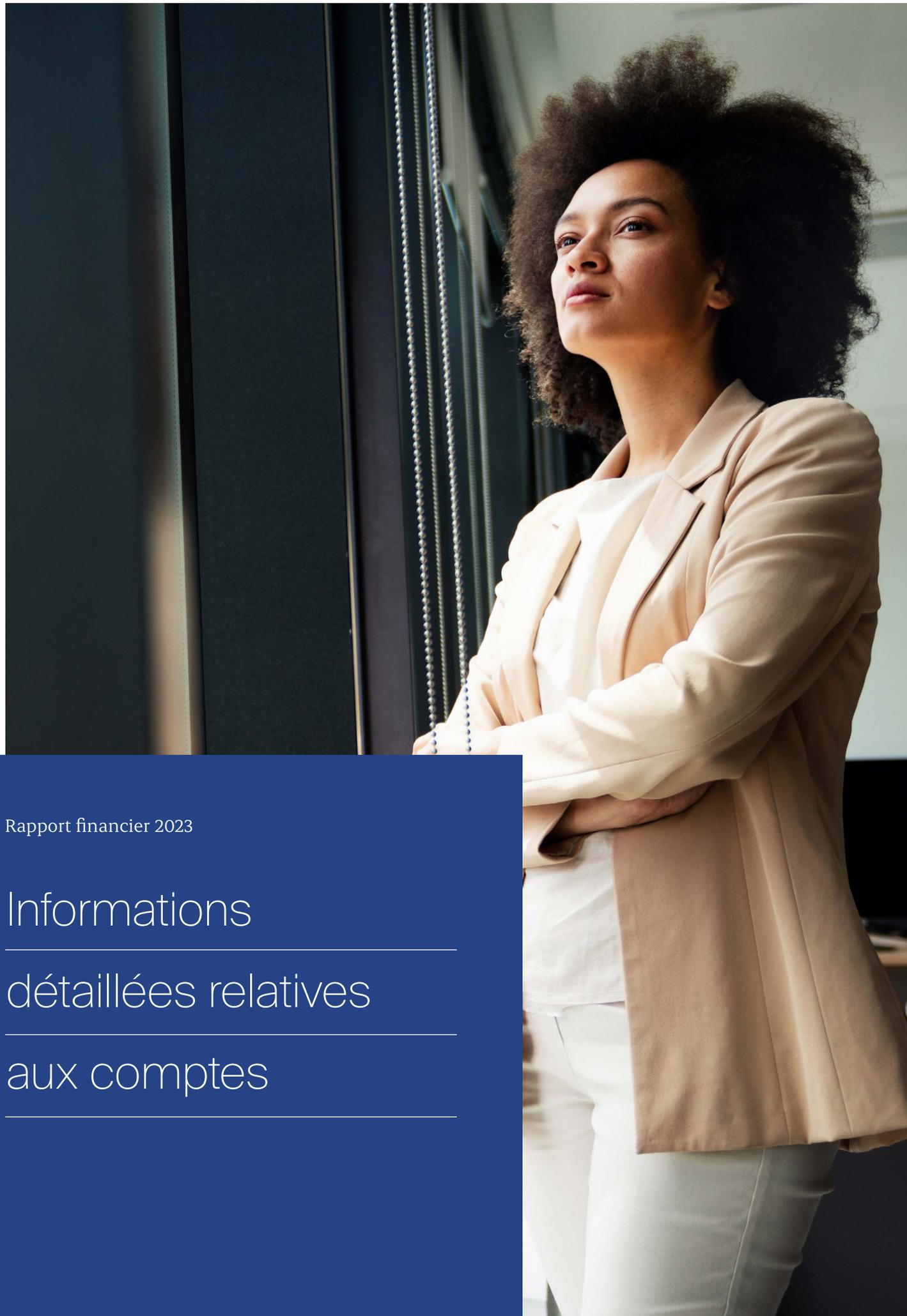
(avant répartition)

		2024	2023
	Annexe	CHF	CHF
<b>Actif</b>			
Biens immobiliers		12'012'000	12'197'000
Participations	1	1'250'000	1'952'428
Titres à revenu fixe		15'321'106	14'950'765
Hypothèques		1'428'978	1'221'577
Actions		1'857'339	1'907'138
Autres placements		5'984'425	5'984'216
<b>Placements</b>		<b>37'853'848</b>	<b>38'213'124</b>
Créances sur instruments financiers dérivés		0	140'806
Liquidités		24'372'414	25'446'407
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	10'165'848	9'691'170
Immobilisations corporelles		419'731	338'613
Frais d'acquisition, différés, activés, non encore amortis		1'351'250	2'919'000
Créances nées d'opérations d'assurance	2, 7	5'259'068	3'686'219
Autres créances		1'409'519	1'256'377
Autres actifs		1	0
Comptes de régularisation	3	622'593	296'879
<b>Total des actifs</b>		<b>81'454'273</b>	<b>81'988'595</b>
<b>Passif</b>			
Provisions techniques	4	37'756'842	43'019'651
Dettes liées à des instruments de taux	8	4'164'400	4'314'400
Dettes sur instruments financiers dérivés		141'950	0
Dettes nées d'opérations d'assurance	5, 7	9'221'656	6'215'630
Autres passifs		759'028	1'704'393
Comptes de régularisation	6	1'934'030	770'115
<b>Total des provisions et dettes externes</b>		<b>53'977'906</b>	<b>56'024'189</b>
Capital de garantie		8'000'000	8'000'000
Réserve légale issue du bénéfice		4'000'000	4'000'000
Réserve facultative issue du bénéfice		10'000'000	10'000'000
Bénéfice au bilan		5'476'367	3'964'406
<b>Total des fonds propres</b>	<b>9</b>	<b>27'476'367</b>	<b>25'964'406</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>81'454'273</b>	<b>81'988'595</b>

# Compte de résultat

(pour la période du 1er janvier au 31 décembre)

		2024	2023
	Annexe	CHF	CHF
Primes brutes		41'192'051	66'183'285
Primes brutes cédées aux réassureurs		-17'071'236	-22'673'878
Primes pour propre compte		24'120'815	43'509'407
Variation report de primes		12'379'990	-15'132'370
Variation report de primes - part des réassureurs		-963'854	337'493
Variation report de primes pour propre compte		11'416'136	-14'794'877
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>35'536'951</b>	<b>28'714'530</b>
Autres produits de l'activité d'assurance		-1'985	424'423
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>		<b>35'534'966</b>	<b>29'138'953</b>
Charges des sinistres : montants payés bruts		19'729'947	16'468'455
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		-7'893'586	-7'525'941
Charges des sinistres payés pour propre compte		11'836'361	8'942'513
Variation des provisions techniques	10	7'132'013	2'956'632
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	10	-1'438'532	915'004
Variation des provisions techniques pour propre compte	10	5'693'481	3'871'636
<b>Charge des sinistres pour propre compte</b>		<b>-17'529'842</b>	<b>-12'814'149</b>
Frais d'acquisition et de gestion	11, 12, 13	18'780'687	18'028'895
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		-1'609'672	-1'918'883
<b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>		<b>-17'171'014</b>	<b>-16'110'012</b>
Autres charges techniques pour propre compte		-84'226	-148'919
<b>Total des charges de l'activité technique d'assurance</b>		<b>-34'785'083</b>	<b>-29'073'080</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>749'883</b>	<b>65'873</b>
Produits des placements	14	3'278'733	4'207'570
Charges financières et frais de gestion des placements	15	-2'215'625	-1'806'862
<b>Résultat des placements</b>		<b>1'063'108</b>	<b>2'400'708</b>
Autres produits financiers		665	0
Autres charges financières		-10'576	-20'577
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1'803'081</b>	<b>2'446'004</b>
Charges d'intérêts des dettes liées à des instruments de taux		-57'988	-60'433
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>1 745 092</b>	<b>2'385'571</b>
Impôts directs		-233'131	-191'906
<b>Résultat d'exercice</b>		<b>1'511'961</b>	<b>2'193'665</b>



Rapport financier 2023

Informations  

---

détaillées relatives  

---

aux comptes  

---

## 1. Liste des participations

Participations	Siège	Part du capital en milliers de CHF		Voix en %	
		31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Inno Cap Insurance Ltd	Guernsey	250.0	250.0	100.00	100.00
AutoMate Insurance AG	Zürich	43.5	43,5	34.82	34,82

## 2. Créances nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les preneurs d'assurance	2'600	2'793
Créances sur les agents et intermédiaires	42	11
Créances sur les entreprises d'assurance	2'617	882
<b>Total</b>	<b>5'259</b>	<b>3'686</b>

## 3. Comptes de régularisation

en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Intérêts courus sur les placements de capitaux	135	100
Autres actifs de régularisation	487	197
<b>Total</b>	<b>623</b>	<b>297</b>

## 4. Provisions techniques

en milliers de CHF	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Report de primes	7'579	19'959	1'870	2'834	5'708	17'125
Provision pour sinistres en cours	20'809	17'366	6'990	5'779	13'818	11'587
Autres provisions techniques	5'216	3'728	1'305	1'078	3'911	2'650
Provision pour parts d'excédents	4'153	1'967	0	0	4'153	1'967
<b>Total</b>	<b>37'757</b>	<b>43'020</b>	<b>10'166</b>	<b>9'691</b>	<b>27'591</b>	<b>33'328</b>

## 5. Dettes nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers les preneurs d'assurance	4'403	3'471
Dettes envers les agents et intermédiaires	333	337
Dettes envers les entreprises d'assurance	4'485	2'408
<b>Total</b>	<b>9'222</b>	<b>6'216</b>

## 6. Comptes de régularisation

en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Provision pour impôts	50	50
Autres passifs de régularisation	1'884	720
<b>Total</b>	<b>1'934</b>	<b>770</b>

## 7. Créances et dettes envers des parties liées

en milliers de CHF	Tiers		Parties liées		Total	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Créances nées d'opérations d'assurance	5'259	3'686	0	0	<b>5'259</b>	<b>3'686</b>
Autres créances	460	288	950	968	<b>1'410</b>	<b>1'256</b>
Comptes de régularisation de l'actif	407	189	216	108	<b>623</b>	<b>297</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance	-7'877	-4'876	-1'345	-1'339	<b>-9'222</b>	<b>-6'216</b>
Autres passifs	-759	-1'694	0	-11	<b>-759</b>	<b>-1'704</b>

(si positif, solde en faveur de TSM)

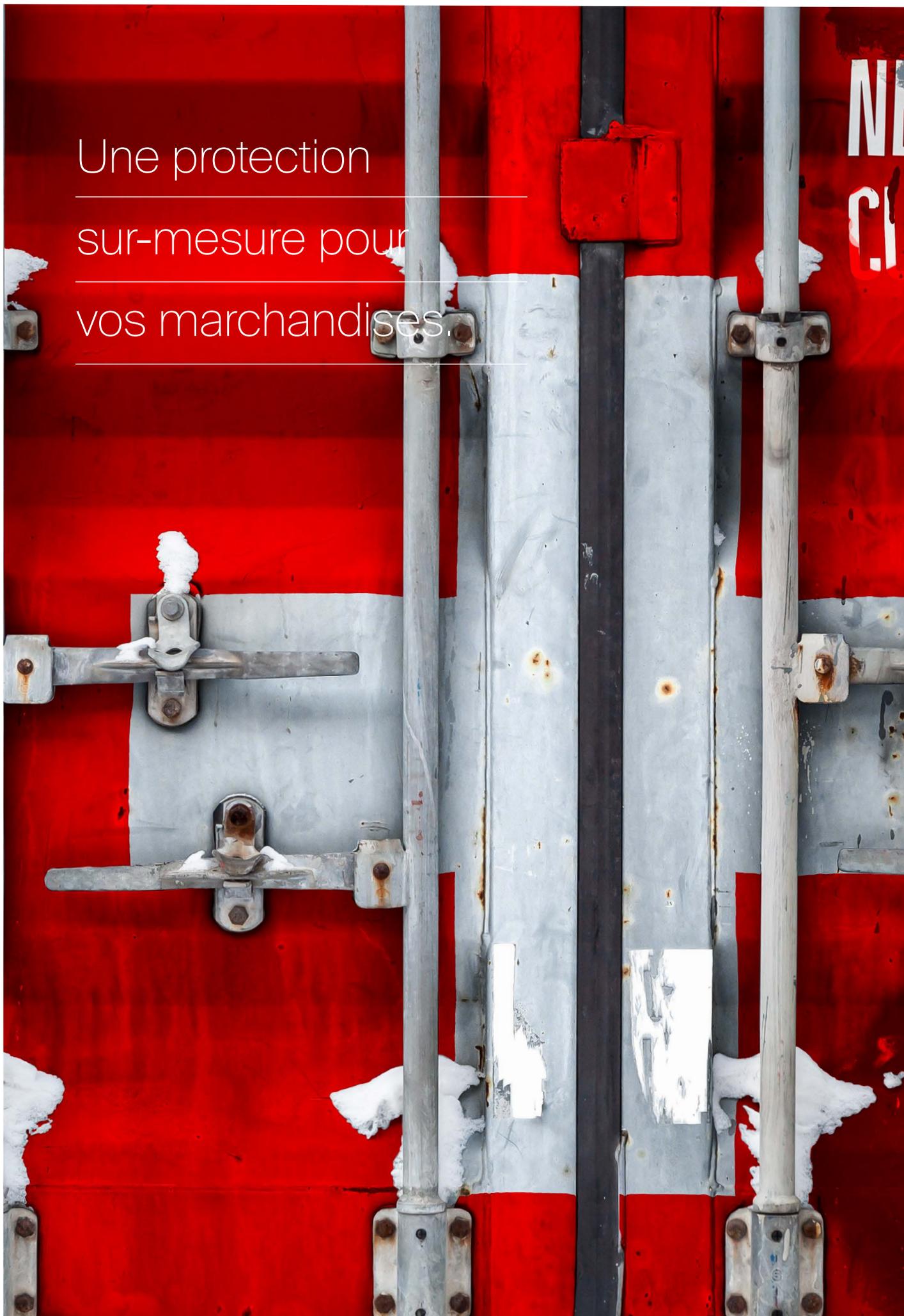
## 8. Dettes liées à des instruments de taux

en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023
Dettes à moins de cinq ans	0	0
Dettes à plus de cinq ans	4'164	4'314
<b>Total</b>	<b>4'164</b>	<b>4'314</b>

## 9. Présentation de l'état des capitaux propres

en milliers de CHF	Capital de garantie	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve facultative issue du bénéfice	Bénéfice reporté	Total
Capitaux propres au 01.01.2023	8'000	4'000	10'000	1'771	<b>23'771</b>
Résultat d'exercice 2023				2'194	<b>2'194</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>8'000</b>	<b>4'000</b>	<b>10'000</b>	<b>3'964</b>	<b>25'964</b>
Résultat d'exercice 2024				1'512	<b>1'512</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2024</b>	<b>8'000</b>	<b>4'000</b>	<b>10'000</b>	<b>5'476</b>	<b>27'476</b>

Une protection  
sur-mesure pour  
vos marchandises.



## 10. Variation des provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
en milliers de CHF						
Variation des sinistres en cours	3'443	193	1'211	-1'648	2'231	1'841
Variation des autres provisions techniques	1'488	1'368	227	733	1'261	635
Variation des parts d'excédents	2'201	1'371	0	0	2'201	1'371
<b>Total</b>	<b>7'132</b>	<b>2'933</b>	<b>1'439</b>	<b>-915</b>	<b>5'693</b>	<b>3'848</b>

## 11. Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2024	31.12.2023
en milliers de CHF		
Prestations en matière de révision	214	194
Autres prestations de services	0	0
<b>Total</b>	<b>214</b>	<b>194</b>

## 12. Charges de personnel

	31.12.2024	31.12.2023
en milliers de CHF		
<b>Charges de personnel</b>	<b>8'193</b>	<b>8'007</b>

## 13. Amortissement des immobilisations corporelles

	31.12.2024	31.12.2023
en milliers de CHF		
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>129</b>	<b>139</b>

## 14. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2024	31.12.2023
en milliers de CHF		
<b>Gages immobiliers</b>	<b>5'000</b>	<b>5'000</b>

## 15. Dettes envers l'institution de prévoyance

en milliers de CHF

		31.12.2024	31.12.2023
<b>Fondation BCV 2<sup>ème</sup> pilier</b>	<b>(si positif, solde en faveur de TSM)</b>	<b>24</b>	<b>27</b>

## 16. Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 100.

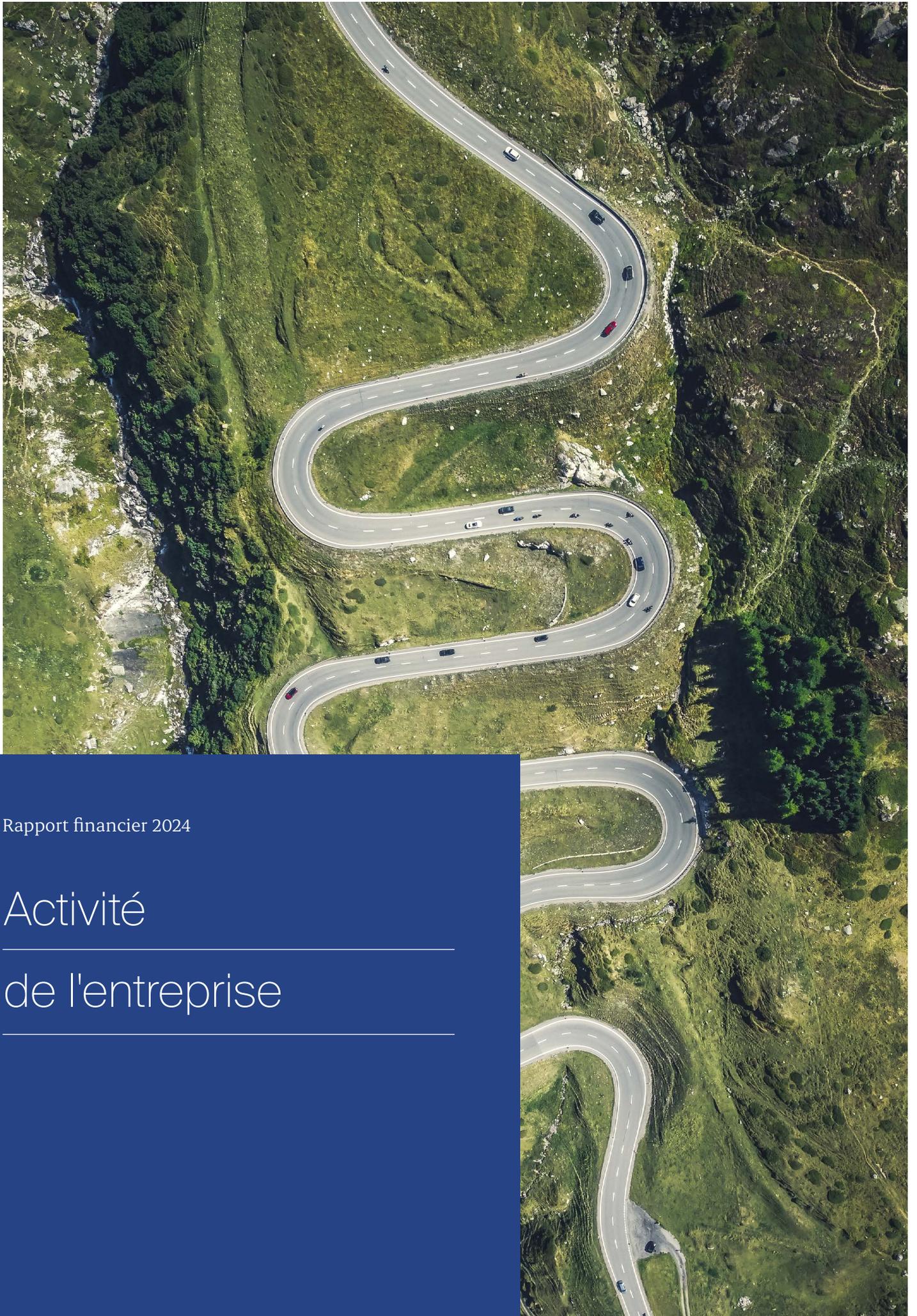
## 17. Ajustement de la présentation du compte de résultat

La présentation du compte de résultat a été ajustée pour les positions "Primes brutes", "Variation des provisions techniques", "Charges d'intérêts des dettes liées à des instruments de taux". L'année précédente a également été ajustée pour comparaison.

## 18. Évènement important

Aucun événement important n'est à relever.





Rapport financier 2024

# Activité de l'entreprise

## Management summary<sup>15</sup>

---

TSM poursuit son développement en 2024, alors même que le volume de primes émises diminue de 38%. C'est la nouvelle branche Garantie All Risk qui en est à l'origine, avec un volume de primes émises important en 2023 couvrant plusieurs exercices par le jeu du report de primes. Preuve en est le volume de primes acquises qui augmente de 5% en 2024.

La branche Transport a vu son volume de primes rester stable en 2024. Les résultats positifs de l'activité commerciale ont été compensés par le ralentissement qu'a connu le secteur horloger, dont une part importante du portefeuille est issue.

La branche Assistance continue de présenter une progression de son volume de primes, même si celle-ci est un peu moins vigoureuse que les 2 dernières années. Les efforts mis à développer cette branche continueront à porter leurs fruits.

La branche Automobile se développe bien, principalement grâce à la plateforme internet de souscription « AutoMate » destinée aux véhicules modernes. Pour améliorer le niveau de sinistralité du portefeuille, des mesures avaient déjà été prises en 2023 et l'ont encore été au début 2024. Les effets sont positifs sur la sinistralité, mais comme toujours ralentissent quelque peu le développement du portefeuille.

Les constats et les attentes de la branche Risques spéciaux sont similaires à ceux de la branche Assistance. Le volume de primes est resté stable en 2024, le développement est toujours un objectif.

Pour la branche Cautionnement, après un recul du volume de primes en 2023 dû à l'instauration d'un surcroît de prudence à la souscription, l'année 2024 est placée sous le signe de la stabilité. Ce niveau de prudence supplémentaire va encore perdurer.

Avec la nouvelle branche Garantie All Risk née en 2023, TSM a mis au point un produit innovant et exclusif pour une marque horlogère de premier plan. Cette marque est ainsi en mesure de proposer à ses clients une couverture tout risque, la technique horlogère restant garantie par elle-même. Le volume de primes acquises est en forte progression en 2024.

Côté sinistralité, la branche Transport déplore une augmentation en 2024. Le niveau atteint est plus élevé qu'à l'accoutumée, mais en ligne avec le marché. La branche Automobile enregistre une baisse de la sinistralité survenue en 2024 pour les véhicules modernes, malheureusement surpassée par la dégradation de 2 dossiers issus d'années antérieures. On peut résumer les autres branches ainsi : stabilité pour Assistance et Garantie All Risk, nette baisse pour Risques spéciaux et Cautionnement du fait de gains de liquidation importants.

A relever encore la bonne maîtrise des frais d'acquisition et de gestion. Les premiers sont en augmentation du fait de la progression de l'encaissement de primes, les seconds sont restés stables. C'est l'un des objectifs majeurs du management de TSM que d'optimiser les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Ces différents éléments ont conduit à un bénéfice net d'exercice 2024 de CHF 1.51 million, contre CHF 2.19 millions en 2023.

La composition du Conseil d'administration n'a pas connu de changement en 2024.

Le profil de risque de TSM n'a pas connu de changements fondamentaux.

Les placements de capitaux à la valeur statutaire se sont maintenus en 2024.

L'actif du bilan a peu varié avec une baisse de CHF 0.53 million, les différentes positions qui le constituent sont restées stables.

Au passif en revanche, les provisions techniques ont diminué de 5.26 millions et les dettes nées d'opérations d'assurance ont augmenté de CHF 3.00 millions.

Au niveau des fonds propres, compte tenu du bénéfice d'exercice de CHF 1.51 million, le bénéfice au bilan se monte désormais à CHF 5.48 millions, et les fonds propres à CHF 27.48 millions.

La situation de solvabilité a connu quelques changements également. Le capital porteur de risque s'est apprécié de CHF 3.56 millions à CHF 38.6 millions, en raison d'une augmentation des actifs (accroissement des positions en obligations) et du recul du capital étranger, causé en grande partie par un fort repli des reports de primes compensé par une hausse des réserves. De son côté, le capital cible s'est replié de CHF 2.2 millions à CHF 19.5 millions, en raison essentiellement de la baisse de l'impact des scénarios, et d'une baisse plus modérée du risque d'assurances.

En finalité, le quotient SST se fixe à 198.3 %.

## Stratégie et objectifs<sup>19</sup>

---

Chez TSM, le client n'a pas à s'adapter à un système. C'est l'assureur qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque cas. Depuis toujours, TSM privilégie une relation empreinte d'humanité et de dialogue, afin de développer un service sur mesure. Cela en toute transparence vis-à-vis du client, et avec la confidentialité requise.

Depuis sa création sur le terreau de l'horlogerie, notre compagnie a acquis une expertise, un savoir-faire et une compétence uniques dans l'assurance Transport, avant d'élargir sa palette de prestations à d'autres branches. TSM bénéficie désormais d'une véritable vocation pour les marchés à haut niveau d'exigences.

La maîtrise des risques est notre métier, avec une approche professionnellement très pointue, mais d'esprit artisanal. Cette philosophie, TSM la met au service de ses clients en apportant un soin tout particulier à l'élaboration d'une réponse aussi flexible qu'efficace. TSM mise sur la confiance réciproque dans la relation client-assureur, la souplesse dans l'approche des problèmes, la rigueur dans l'action à mener.

TSM est aujourd'hui active dans la couverture des risques Transport, Assistance, Automobile, Risques spéciaux et Cautionnement, ainsi que Garantie All Risk depuis 2023. Pour ce faire, elle dispose de tous les agréments FINMA de la branche non-vie, à l'exception de la maladie et de l'assurance crédit.

La majorité de la clientèle de TSM est composée d'entreprises ou d'associations. TSM est une société coopérative et indépendante.

Il n'existe pas de parts sociales.

TSM dispose d'agences à Genève, Bussigny et Zurich qui n'ont pas le statut de succursales.

L'organe de révision externe est PriceWaterhouseCoopers AG. Son réviseur responsable est Monsieur Michael Staempfli.

Lors de l'année 2024, aucun évènement particulier n'est à relever.



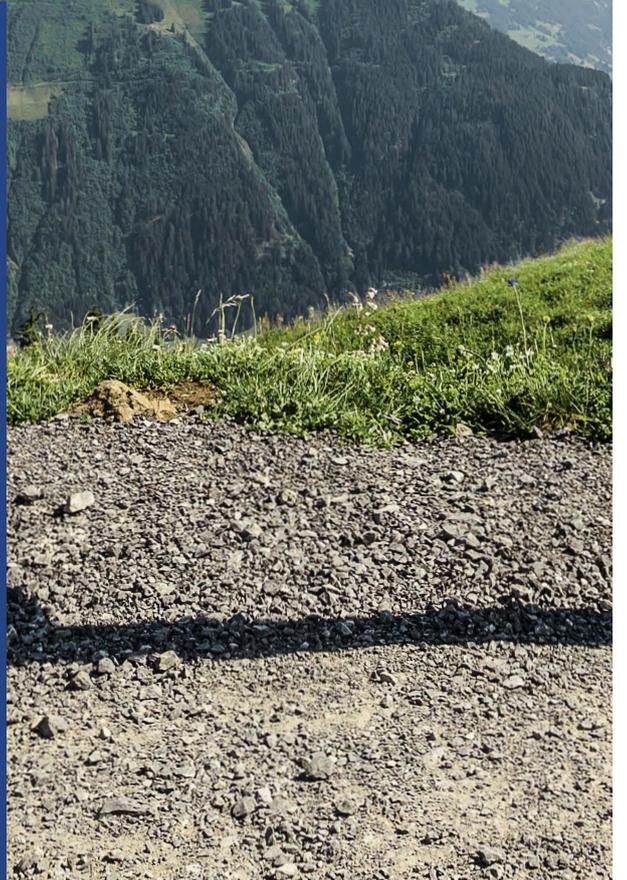
Rapport financier 2024

# Résultat

---

# de l'entreprise

---



### L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN 2024 ATTEINT CHF 41.19 MILLIONS.

L'évolution de l'encaissement de primes affiche une baisse de 38% en 2024. C'est la nouvelle branche Garantie All Risk qui en est à l'origine, avec un volume de primes émises important en 2023 couvrant plusieurs exercices par le jeu du report de primes. Ce phénomène était donc attendu dès la souscription.

Pour le reste, l'année 2024 ne fait pas état d'événements particuliers. Les différentes branches présentent des résultats conformes à leurs caractéristiques propres.

Les performances enregistrées peuvent être résumées ainsi :

- **Transport** – La branche historique et principale de TSM compte bon nombre de sociétés du secteur horloger, aussi bien des marques de montres que des fournisseurs ou des sous-traitants.

Le volume de primes est resté stable en 2024. Les résultats positifs de l'activité commerciale ont été compensés par le ralentissement qu'a connu le secteur horloger. Une part importante du portefeuille en est issue, la baisse générale d'activité n'est donc pas restée sans effet.

- **Assistance** – En progression ininterrompue depuis la sortie de crise sanitaire due au Covid-19, cette branche approche le niveau où elle est attendue.

Après 2 exercices présentant de bonnes progressions du volume de primes, l'année écoulée est positive bien qu'un peu moins dynamique. Cela est naturel car la branche sort à présent d'une période durant laquelle elle a rattrapé les effets négatifs de la crise. Le positivisme est de mise, les efforts pour développer cette branche continueront à porter leurs fruits.

- **Automobile** – La branche poursuit sa progression, tant avec les véhicules de collection qu'avec les véhicules modernes.

La souscription digitale de ces derniers se fait en masse via la plateforme internet « AutoMate ». Celle-ci permet le développement soutenu du portefeuille année après année. Dans un tel contexte, il faut particulièrement veiller à la sinistralité. Pour ce faire, des mesures d'assainissement ont été prises. Elles ont toutefois quelque peu ralenti la croissance du portefeuille.

A noter que TSM a conclu un nouveau partenariat avec Visana qui propose également sur cette plateforme, en son propre nom, l'assurance véhicules à sa clientèle.

La progression générée par les véhicules de collection reste moins marquée, cela est dû à la nature même de ces véhicules d'exception. Mais même dans une mesure moindre, le produit « Classic Wheels » affiche un résultat positif année après année.

- **Risques spéciaux** – Cette branche et l'Assistance connaissent des destins similaires. Elles ont toutes deux particulièrement souffert durant la crise sanitaire due au Covid-19, et après avoir rebondi vigoureusement, elles se situent à présent dans une zone où il est plus difficile de poursuivre la progression que de rattraper le passé.

En 2024, le volume de primes est resté stable. Ce n'est pas un constat négatif en soi, même si la volonté affichée est toujours le développement. Le lancement d'une souscription digitalisée pour un produit y contribuera. Expérience qui sera d'ailleurs mise à profit d'autres branches à terme.

- **Cautionnement** – Les maîtres mots de cette branche sont toujours : politique prudente et souscription soignée.

TSM avait décidé à l'automne 2022 d'opter pour un surcroît de prudence à la souscription dans le but de limiter l'exposition au risque, compte tenu de la situation internationale globale préoccupante à plus d'un niveau. Après avoir reculé comme attendu en 2023, le volume de primes est resté stable en 2024. La situation générale internationale incite à maintenir une stratégie prudente pour cette branche, assortie d'une capacité à répondre aux besoins particuliers des clients.

- **Garantie All Risk** – C'est pour une marque horlogère de premier plan que TSM a mis au point un produit innovant et exclusif.

Le volume de primes acquises en 2024 est en forte augmentation, comme attendu. En effet, seul l'exercice 2023 enregistre des primes émises, les exercices à suivre bénéficient du jeu du report de primes.

Enfin, quant aux partenariats de TSM avec La Mobilière, la Vaudoise, Generali et Visana, ils sont actifs à la satisfaction de chaque partie. Parallèlement, TSM a conclu en début d'année une nouvelle entente avec Emmental.

## Frais d'acquisition et de gestion

---

La hausse de l'encaissement de primes et l'effort mis à développer les affaires de TSM conduisent inévitablement à l'augmentation des frais d'acquisition, dont une partie de la rémunération de l'équipe commerciale et les commissions des courtiers font partie.

Les frais de gestion, quant à eux, sont demeurés stables, sans augmentation donc. Ils incluent toujours des coûts de mise en conformité importants, ainsi que les frais de modernisation continue de notre applicatif central de toute la gestion d'assurance, pour plus de simplicité et d'efficacité.

Enfin, avec la modernisation de l'infrastructure informatique, l'accent a été mis sur la haute disponibilité et la sécurité du système d'information.

## Sinistres

---

### LES INDEMNITÉS VERSÉES EN 2024 ATTEIGNENT CHF 19.73 MILLIONS.

Bien que cette valeur augmente de 20% en 2024, la situation ne s'est pas dégradée. Il y a 2 raisons à cela. Tout d'abord, cette évolution est en lien avec l'augmentation du volume de primes. Ensuite, à ce niveau cette valeur est dite brute, soit avant la prise en charge par la réassurance. Au-delà, la valeur nette ramenée au volume de primes est stable sur 2024.

En Transport, après une bonne année 2023 en-dessous des normes de sinistralité du marché, l'année 2024 se rapproche de celles-ci. Il ne s'agit pas d'une dégradation généralisée du portefeuille, nous sommes en présence de quelques cas ponctuels importants.

La branche Automobile est mal récompensée pour les efforts fournis déjà en 2023 et encore au début 2024 pour améliorer la sinistralité du portefeuille de véhicules modernes. En effet, 2 cas issus d'années antérieures se sont dégradés en 2024, alors que le ratio sinistres/primes était en visible diminution du fait des mesures prises. Le ratio brut est par conséquent en augmentation, alors que le ratio net diminue après l'intervention de la réassurance.

Les branches Risques spéciaux et Cautionnement présentent toutes deux le même phénomène. Après une année 2023 marquée par l'ouverture de dossiers importants, 2024 enregistre la clôture favorable de ceux-ci avec des règlements inférieurs aux réserves ouvertes, et donc des gains de liquidation notables. Les ratios sinistres/primes de ces branches sont donc rendus très faibles.

La branche Garantie All Risk présente des ratios relativement stables en 2024, constat positif du fait de sa taille relative dans le portefeuille de TSM.

Les autres branches ont enregistré un niveau de sinistralité habituel, avec des ratios sinistres/primes satisfaisants.

A noter que TSM a mené un travail important initié en 2023 pour optimiser au sens large la gestion des sinistres. Les effets bénéfiques à tout niveau sont indéniables, l'impact financier à venir sera encore plus marqué qu'en 2024.

Rapport sur la situation financière: TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

	Total		Affaires directes en Suisse			
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Accident		Véhicule à moteur	
en milliers de CHF	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	64'788.22	41'192.05	459.41	432.56	11'233.53	11'459.67
Primes brutes cédées aux réassureurs	-22'673.88	-17'071.24	-135.48	-77.40	-7'953.78	-4'808.43
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	42'114.35	24'120.82	323.93	355.17	3'279.75	6'651.25
Variations des reports de primes	-15'132.37	12'379.99	-0.91	5.83	-436.66	69.48
Variations des reports de primes: part des réassureurs	337.49	-963.85	-0.32	-8.59	283.87	-516.25
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	27'319.47	35'536.95	322.69	352.41	3'126.97	6'204.48
Autres produits de l'activité d'assurance	424.42	-247.18	-0.10	-0.32	-10.41	-24.39
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>	<b>27'743.89</b>	<b>35'289.77</b>	<b>322.59</b>	<b>352.09</b>	<b>3'116.56</b>	<b>6'180.08</b>
Charges des sinistres: montants payés bruts	-16'468.45	-19'729.95	-	-	-9'848.36	-11'121.05
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	7'525.94	7'893.59	-	-	6'192.97	6'562.09
Variations des provisions techniques	-1'561.57	-7'132.01	-48.20	-6.77	-1'748.69	-3'442.29
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-915.00	1'438.53	30.81	0.31	316.18	2'303.20
<b>Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>	<b>-11'419.09</b>	<b>-17'529.84</b>	<b>-17.40</b>	<b>-6.46</b>	<b>-5'087.91</b>	<b>-5'698.07</b>
Frais d'acquisition et de gestion	-18'028.90	-18'780.69	-300.80	-302.13	-4'437.80	-3'178.64
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	1'918.88	1'609.67	18.69	11.44	1'239.37	1'096.63
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-16'110.01	-17'171.01	-282.11	-290.69	-3'198.43	-2'082.02
Autres charges techniques pour propre compte	-148.92	-84.23	-	-	-148.92	-0.29
<b>Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>	<b>-27'678.02</b>	<b>-34'785.08</b>	<b>-299.51</b>	<b>-297.15</b>	<b>-8'435.26</b>	<b>-7'780.37</b>
Produits des placements	2'080.14	3'278.73	-	-	-	-
Charges financières et frais de gestion des placements	-1'806.86	-2'215.63	-	-	-	-
<b>Résultat des placements (20 + 21)</b>	<b>273.28</b>	<b>1'063.11</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	2 127.43	-	-	-	-	-
Autres produits financiers	-	0.67	-	-	-	-
Autres charges financières	-20.58	-10.58	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>	<b>2'446.00</b>	<b>1'557.89</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-60.43	-57.99	-	-	-	-
Autres produits	-	245.19	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-
Produits / charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>	<b>2 385.57</b>	<b>1 745.09</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts directs	-191.91	-233.13	-	-	-	-
<b>Bénéfice / perte (31 + 32)</b>	<b>2 193.67</b>	<b>1 511.96</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES 30 ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 31 ET COMMENTAIRES SUR LES RENSEIGNEMENTS 32.

## Produits des placements

	Produits des placements		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	408	328	0	0	0	0	<b>408</b>	<b>328</b>
Participations	1'250	0	0	0	0	2'127	<b>1'250</b>	<b>2'127</b>
Titres à revenu fixe	310	236	493	333	51	15	<b>853</b>	<b>584</b>
Hypothèques	19	12	0	0	0	0	<b>19</b>	<b>12</b>
Actions	126	115	0	0	0	0	<b>126</b>	<b>115</b>
Autres placements	226	87	94	698	302	255	<b>623</b>	<b>1'041</b>
<b>Total</b>	<b>2'339</b>	<b>778</b>	<b>587</b>	<b>1'031</b>	<b>353</b>	<b>2'398</b>	<b>3'279</b>	<b>4'208</b>

## Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	86	115	185	185	0	0	<b>271</b>	<b>300</b>
Participations	0	0	702	0	0	0	<b>702</b>	<b>0</b>
Titres à revenu fixe	58	56	351	576	44	11	<b>453</b>	<b>643</b>
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Actions	0	0	50	0	0	0	<b>50</b>	<b>0</b>
Autres placements	35	37	377	410	326	418	<b>739</b>	<b>864</b>
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>207</b>	<b>1'666</b>	<b>1'171</b>	<b>370</b>	<b>429</b>	<b>2'216</b>	<b>1'807</b>

## Revenus des capitaux

---

Les produits des placements se montent à un total de CHF 3.28 millions, il est à relever que :

- Les revenus directs et les plus-values réalisées se montent à CHF 2.69 millions, alors que les plus-values latentes atteignent CHF 0.59 million.
- Les revenus directs incluent la location à des tiers d'une partie de l'immeuble occupé par le siège de TSM. A noter que l'entier des locaux est désormais occupé depuis le début de l'année 2024.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à un total de CHF 2.22 millions. Ce poste comprend encore une part importante de moins-values latentes du fait de l'instabilité des marchés financiers. Les frais de gestion des placements sont eux restés stables.

Le résultat net des placements se monte à CHF 1.06 million.





Rapport financier 2024

# Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

## Composition de la direction <sup>35</sup>



De gauche à droite  
et de haut en bas:

Martin GESER  
Frédéric JUILLERAT  
Philippe GOZEL  
Romain JORAY  
Frédéric MOREL

## Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

---

La gestion des risques constitue l'essence même des activités d'un assureur. Chez TSM, la maîtrise du risque fait partie intégrante du modèle d'affaires, propre à une coopérative à taille humaine. Le fractionnement des responsabilités et des activités est limité, tant par la taille de la compagnie que par un organigramme particulièrement plat. Les responsables des branches chez TSM sont tous des spécialistes expérimentés ; ils sont en contact direct avec les membres de la Direction en amont, et avec les collaborateurs du front en aval. L'ensemble du personnel et des cadres collabore étroitement au quotidien, ce qui constitue une des meilleures garanties pour réduire les risques.

Pour renforcer ces caractéristiques intrinsèques, plusieurs organes et fonctions contribuent spécifiquement à gérer les risques de manière optimale et conformément aux exigences légales propres à la branche.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <sup>35</sup>

Nathalie TISSOT | Présidente | La Chaux-de-Fonds

Serge MORELLI | Vice-président | Paris

Manuela SURDEZ | La Chaux-de-Fonds

Yves MATHYS | St-Imier

Stefan BICHSEL | Courtepin

## Le conseil d'administration

---

Le Conseil d'administration est constitué de personnalités aux profils complémentaires, dont l'indépendance face à la société est avérée, qui travaillent sur la base d'un règlement d'organisation qui régit la fréquence des séances, les compétences et les délégations.

Le conseil est chargé de la mise en œuvre et du maintien de la cadre de gouvernance. Il fixe la stratégie en matière de la gestion des risques et définit l'appétit au risque. Il fixe les principes de base d'un système de contrôle interne (SCI), dont la mise en œuvre est déléguée à la Direction. Le Conseil d'administration est aussi responsable pour la mise en œuvre, l'organisation et la surveillance des fonctions de contrôle.

Le Conseil d'administration nomme un Comité de placement, s'entretient, au moins une fois par année hors présence de la Direction, avec l'organe de révision externe et reçoit son rapport.



## Le Comité de placement

Le Conseil d'administration délègue au Comité de placement qu'il a institué, la responsabilité stratégique de la gestion des fonds de la compagnie. Ce comité est composé du Directeur général, du Responsable des Finances et d'autres personnes compétentes en matière financière mandatées par le Conseil d'administration et se réunit au moins 8 fois par année. Les décisions du Comité de placement se prennent à l'unanimité, sur la base d'un règlement validé par le Conseil d'administration.

## L'actuaire responsable

L'actuaire responsable qui est mandaté par la compagnie veille à ce que la fortune liée et la solvabilité soient conformes aux dispositions légales. Il contrôle notamment que les provisions techniques soient suffisantes et que les bases techniques adéquates soient utilisées en matière de souscription. Il rapporte périodiquement à la Direction et signale tout écart le cas échéant.

## Le Comité de Direction

La constitution du Comité de direction et ses principes de fonctionnement sont fixés par le Conseil d'administration, qui émet également les lignes générales qu'il doit appliquer en matière d'appétit au risque. Le Comité de direction identifie et pondère les risques stratégiques, et veille à ce que les mesures adéquates soient déployées pour réduire, éviter, transférer ou encore pallier ces risques. La Direction met en place le système de gestion des risques conforme à ce cadre et veille à sa documentation et à son bon fonctionnement. Il préapprouve l'ensemble des principaux risques, et les plans d'atténuation associés. Le Responsable Compliance et Risk Manager rapporte régulièrement au Comité de direction en matière de compliance et de gestion des risques, et présente le point de situation sur les contrôles réalisés.

## Le comité de gestion des risques et contrôle interne

Le SCI vise à garantir la gestion adéquate des risques, à réaliser la stratégie définie, à assurer le fonctionnement correct des processus opérationnels, et à préserver les actifs de la société en identifiant les risques.

La Direction délègue la surveillance des risques opérationnels à un comité ad hoc (Comité de gestion des risques et contrôle interne) qu'elle supervise. Le comité est mandaté à identifier et suggérer des éventuelles adaptations de processus, de la gestion des risques et de la mise à jour des mesures de contrôles. De plus, il est censé avertir la Direction en cas d'occurrence d'un risque qui impacte la bonne marche de l'entreprise. Ce comité de gestion des risques et contrôle pourra spontanément rendre un rapport au Conseil d'administration en cas de nécessité.

## L'organe de révision externe

L'organe de révision externe audite les comptes de la société et émet un rapport à ce sujet, remis aux parties prenantes concernées. Il s'assure aussi de l'existence et du fonctionnement correct du SCI en relation avec les exigences de la FINMA. L'organe de révision rapporte au Conseil d'administration, à l'Assemblée générale et à la FINMA.

## Le responsable compliance

Le Responsable Compliance veille à ce que la Direction et les responsables des différents processus-clés en matière de risque appliquent les règlements internes et les règles légales auxquelles la société est soumise. Cette fonction conseille les unités opérationnelles sur les questions stratégiques de compliance, la formation et le travail au quotidien. Le Responsable Compliance, soutient les cadres dirigeants dans la promotion d'une culture d'entreprise éthique et conforme. De plus, il coordonne la gestion des risques et facilite la documentation d'après la matrice des risques à jour.

Le Responsable Compliance a toute liberté de reporter d'éventuelles irrégularités ou carences à ce sujet au Conseil d'administration.

## Le Risk Manager

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion des risques auxquels la société est confrontée. La responsabilité de l'évaluation indépendante des risques majeurs de la société et de l'adéquation du SCI est déléguée au Risk Manager.

Le Risk Manager est chargé du développement des méthodes et processus permettant d'identifier, mesurer, évaluer, réduire et contrôler les risques de la société. Il lui incombe notamment de surveiller les risques courants, contrôler les mesures opérationnelles de gestion des risques et vérifier le respect des contrôles internes. En cas de violation de procédures ou de dépassement de limites, il lui reviendra de reporter les divers problèmes à la Direction ou au Conseil d'administration.

## L'audit interne

La fonction de l'audit interne est indépendante des activités opérationnelles de la société. Il fournit la garantie indépendante de l'adéquation du SCI de la société. L'audit interne est responsable de la mise en place d'une organisation adéquate de l'audit interne. Il incombe à l'audit interne de vérifier que le SCI soit adapté au degré de complexité de l'entreprise, et que sa mise en application soit conforme aux intentions. De plus, il est mandaté d'examiner que les activités essentielles de l'entreprise se déroulent de façon systématique, ordonnée, correcte, sûre, économique et à l'aide d'une organisation appropriée.

## Le SCI

Le SCI est défini comme l'ensemble des activités, méthodes et mesures, ordonnées par le Conseil d'administration et la direction qui servent à garantir un déroulement conforme de la marche des affaires. Les mesures organisationnelles du contrôle interne sont intégrées dans le fonctionnement de l'entreprise, en ce sens qu'elles ont lieu soit parallèlement à l'activité, soit situées en amont ou en aval de l'exécution des processus. Les contrôles internes ne sont pas regroupés dans une fonction SCI séparée mais sont intégrés dans les processus. Le SCI est exploité à tous les niveaux et exige un grand sens des responsabilités de la part des collaborateurs.

## Politique de risque

TSM attache un soin particulier à la gestion des risques, puisque cela constitue un pilier essentiel de ses activités.

Les risques stratégiques, sont revus régulièrement par le Comité de direction. Le risque d'assurance est, quant à lui, principalement évalué avec le modèle standard du SST. Ce risque se doit de rester dans des mesures ne mettant pas en péril la société. Pour ce faire, le Conseil d'administration fixe annuellement un ratio SST minimum à ne pas franchir.

Enfin, les risques opérationnels sont régulièrement identifiés et traités par le SCI. La gestion des risques opérationnels par l'ensemble du personnel est une partie intégrante de la culture de l'entreprise.

# Profil de risque

## Risques d'assurance et assistance

---

En matière de souscription de risques, TSM développe une politique de long terme basée sur une relation de fidélité, de stabilité avec ses clients ou partenaires, tout en tenant compte de son objectif principal : la rentabilité des affaires.

TSM dispose de souscripteurs compétents à La Chaux-de-Fonds, Bussigny, Zürich et Genève. Les souscripteurs confirmés ont acquis une grande expérience dans tous les domaines de leurs branches. La hiérarchie plate avec des circuits décisionnels courts permet ces échanges de compétences.

## Connaissance et sélection des risques

---

Pour les nouvelles affaires, cette approche passe par une bonne connaissance des risques. En fonction de l'importance de l'affaire, celle-ci peut être acquise par une inspection du site et/ou par une documentation détaillée. On évaluera la qualité du risque, la probabilité de survenance et le coût d'un sinistre potentiel, ainsi que la prévention et la protection mise en place par le client.

La sélection des affaires est basée sur :

- Segment : Contrôler que l'affaire ressorte bien des secteurs d'activité de TSM.
- Historique : Rechercher le motif de la présentation du risque à TSM et se renseigner sur la situation juridique, financière, morale et sur la qualité du management du prospect. Chercher le coût et la fréquence des sinistres.
- Capitaux et Sinistre Maximum Possible (SMP) : Connaître les capitaux à assurer et leur adéquation avec les risques à garantir ainsi que le SMP.
- La prévention et protection.
- La qualité financière et morale.
- Les antécédents (sinistralité, garanties et franchises).
- L'implication du client dans l'identification du risque.
- La sensibilité du client au risque subjectif (moral hazard).

La quantification du risque d'assurance est traitée dans le chapitre « G. Solvabilité ».



## Risques de placement ou marché

---

Afin de réduire les risques de placement, les directives de placement suivantes sont appliquées :

- Respecter les directives de la FINMA en matière de fortune liée.
- Protéger le capital par une politique prudente de choix des investissements et de leur diversification.
- Rechercher un rendement régulier des fonds placés.
- Surveiller la réputation des intermédiaires financiers et le rating des banques dépositaires.
- Évaluer les risques de crise des marchés financiers.
- Assurer en tout temps qu'aux besoins de liquidités fluctuant de la société correspondent des placements réalisables dans des délais utiles.

Pour ce faire, le Comité de placement a plusieurs objectifs et responsabilités, parmi d'autres :

- La préservation du capital avec un objectif de rendement raisonnable à moyen terme.
- Réévaluer périodiquement le rendement recherché dans le cadre des placements.
- Préparer un reporting détaillé des résultats obtenus qu'il adresse au Conseil d'administration.
- Mettre en place la stratégie de placement, en contrôler la pertinence et l'adapter si besoin.
- Étudier et décider de l'allocation tactique d'actifs selon l'univers de placement, puis la mettre en place par la sélection des instruments de placement.
- Veiller à ce que les placements soient effectués de telle manière que la société puisse disposer des fonds nécessaires à son activité d'assurance dans un délai de trente jours.
- Veiller à ce que les véhicules de placement sélectionnés soient négociables sur le marché.

La quantification du risque de marché est traitée dans le chapitre « Solvabilité ».

## Risques de crédit

---

Pour TSM, les risques de crédit concernent avant tout le risque que le débiteur (banque ou réassureur) ne réponde pas à son obligation initiale de rembourser un crédit. Pour y palier, les procédures suivantes sont appliquées :

- Choix des banques dépositaires.
- Rating minimal : A- pour les sociétés bénéficiant d'un rating.
- Méthode de sélection : Sécurité et compétences des réassureurs dans les branches pratiquées par notre société.
- Branches à court terme : Utilisation des cash loss pour les sinistres réassurés qui permet de détecter très rapidement les risques de crédit.
- Mandat d'un courtier de réassurance professionnel disposant d'un excellent réseau.
- La quantification du risque de crédit est traitée dans le chapitre « Solvabilité ».

## Risques opérationnels

---

Les risques opérationnels découlent des systèmes, des processus et du personnel. Ces risques peuvent s'exprimer sous plusieurs formes dont les risques humains sont particulièrement importants.

Des exemples des risques opérationnels et de leur gestion :

- La sélection de mauvais risques amenant à une mauvaise sinistralité
  - Risque limité par des analyses approfondies des risques
- La souscription de risques non-réassurés ou ayant une valeur d'assurance dépassant les limites des traités de réassurance
  - Risque contrôlé par le règlement de signatures, le tableau de compétences et par des contraintes informatiques

## Risque IT opérationnels

---

Les risques IT opérationnels sont représentés par le risque TIC (technologie, de l'information et de la communication), le cyber risque, le data management et le BCM.

Exemples de risques IT opérationnels et de leur gestion :

- Absence de règles formelles de comportement pour les utilisateurs en termes informatiques
  - Formation et sensibilisation à la cyber sécurité et protection des données
- Fuite de données
  - Risque contrôlé par des contraintes informatiques

## Autres risques majeurs

---

- Risque de compliance
- Risques financiers : risque de liquidités, risque de solvabilité de tiers et risque de change
- Risques stratégiques : risque conjoncturel, risque de concurrence, risques liés au lancement de nouveaux produits
- Risques opérationnels : risque de fraude, sécurité physique et sûreté, et les risques liés aux clients, produits et pratiques commerciales
- La concentration du risque immobilier et le cumul de sinistres (les deux évalués dans le cadre du SST et de l'ORSA)

# Évaluation

## Valeurs de marché

---

### IMMEUBLES

Les immeubles regroupent 3 bâtiments.

Le premier immeuble est un bâtiment locatif de 12 appartements à Cernier, dont la construction a été terminée en août 2013. Son coût de construction s'est élevé à CHF 4'850'000, coût amorti d'un amortissement cumulé de CHF 654'000. Une valeur de CHF 4'196'000 est donc portée au bilan statutaire au 31 décembre 2024. Le 22 septembre 2020, l'immeuble a fait l'objet d'une expertise par le bureau PIMM Immobilier Sàrl, qui a estimé sa valeur vénale à CHF 5.3 millions. Cette valeur est définie comme valeur de marché.

Les deux autres immeubles abritent notamment le siège de la société. Ces immeubles abritent les locaux de TSM, ainsi que les locaux commerciaux en location. Ces deux bâtiments ont fait l'objet d'une expertise le 1er septembre 2020 par Bolliger Immobilier, qui a estimé leur valeur vénale à CHF 9.306 millions. Par conséquent, cette estimation est utilisée comme valeur de marché. Le montant comptabilisé au bilan statutaire pour ces deux immeubles est de CHF 7'816'000. Il se décompose entre la valeur comptable de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 41 de CHF 1'536'542 et du prix d'achat de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 43 (CHF 1'637'185) augmenté du coût final de rénovation (CHF 6'737'870), diminué d'un amortissement de CHF 2'095'597.

### PARTICIPATIONS

La valeur de marché de la participation d'Inno Cap Insurance PCC Ltd, Guernesey, correspond aux fonds propres « publiés » par Inno Cap au 31 décembre 2023, soit CHF 4'249'463, alors que sa valeur statutaire se limite au montant de son capital social de CHF 1'250'000. TSM étant l'unique actionnaire d'Inno Cap, cette approche pour la détermination de la valeur de marché est justifiée.

### ACTIFS BOURSIERS

La valeur de marché des actifs suivants correspond à leur valeur boursière :

- les actions ;
- les fonds de placement en actions ;

Pour les suivants, la méthode de l'actualisation des cash-flow futurs est utilisée conformément aux prescriptions de la FINMA :

- les obligations ;
- les fonds de placement en obligations ;

### PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Les cash-flows futurs de la part des réassureurs dans les provisions techniques sont escomptés avec le taux sans risque afin de déterminer la valeur conforme au marché de la part des réassureurs dans les provisions techniques. Le détail de la méthode utilisée figure au point 5.3.2 ci-après.

## HYPOTHÈQUES

Les hypothèques sont reprises à leur valeur statutaire. En effet, il s'agit uniquement de prêts accordés sous forme d'hypothèques en premier rang à taux variable, principalement en faveur des membres du personnel. Le risque de défaillance est quasi nul vu le rapport entre le montant du prêt et la valeur de l'objet mis en gage.

## AUTRES ACTIFS

A l'instar des hypothèques, tous les autres actifs ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire. Précisons que les rares créances irrécupérables sont comptabilisées en pertes au fur et à mesure que l'information parvient à TSM.

## Valeur des actifs ventilés en classe d'actifs

Actifs	Bilan statutaire	Réserves latentes	Bilan à la valeur de marché
Immeubles	12'012'000	2'594'000	14'606'000
Participations	1'250'000	2'999'463	4'249'463
Obligations	15'321'106	1'600'686	16'921'792
Hypothèques	1'428'978	-	1'428'978
Actions	1'857'339	1'178'590	3'035'929
Fonds de placement	5'984'425	883'311	6'867'736
<b>Total placement de capitaux</b>	<b>37'853'848</b>	<b>9'256'050</b>	<b>47'109'898</b>
Créance sur instruments financiers dérivés	-	-	-
Liquidités	24'372'414	-	24'372'414
Part des réassureurs provisions techniques	10'165'848	-7'177	10'158'671
Immobilisations corporelles	419'732	-	419'732
Créances nées d'opérations d'assurances	6'610'318	-	6'610'318
Autres créances	1'409'519	-	1'409'519
Autres actifs	1	-	1
Comptes de régularisation	622'593	-	622'593
<b>Total autres actifs</b>	<b>43'600'425</b>	<b>-7'177</b>	<b>43'593'248</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>81'454'273</b>	<b>9'248'873</b>	<b>90'703'146</b>

## Provisions pour engagements d'assurance

Les volumes des provisions pour sinistres en cours statutaires par branche sont les suivants :

	Provisions Brutes	Provisions Nettes
RC Véhicules à moteur	5'319'454	1'464'142
Casco véhicules à moteur	2'747'178	1'395'994
Biens (choses)	2'185'429	1'682'429
RC	79'166	62'697
Accidents sans LAA	24'181	8'463
Transports	4'658'138	3'968'426
Financement et caution	4'422'382	3'936'816
Protection juridique	-	-
Autres	372'659	299'307
<b>Total</b>	<b>19'808'587</b>	<b>12'818'274</b>

Ces provisions sont déterminées en conformité avec le règlement régissant les provisions techniques de TSM approuvé par la FINMA. En particulier, ce règlement mentionne les principes suivants concernant l'évaluation des provisions pour sinistres en cours:

« Les provisions pour sinistres en cours sont composées des provisions pour sinistres survenus et annoncés (Case Reserves), des provisions pour sinistres survenus et non encore annoncés (IBNR) et des provisions pour frais de gestion des sinistres ne pouvant être imputés aux sinistres individuels (ULAE). »

## Montant minimum

Relevé du SST	SST 2025	SST 2024	SST 2023
Valeur	349'151	475'593	487'480

Le montant minimum en est en recul en raison d'un impact des scénarios plus faible.

Votre tranquillité  
d'esprit au cœur  
de notre engagement.





Rapport financier 2024

# Gestion

---

# du capital

---

## Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital<sup>69</sup>.

Le statut de coopérative de TSM ne permet pas de planification particulière. De ce fait, TSM doit être prudente et veille à ne pas baisser sa solvabilité en dessous d'un certain niveau.

## Structure, montant et qualité des fonds propres<sup>70</sup>.

Au 31.12.2024, les fonds propres de TSM sont composés de:

Capital de garantie	CHF	8'000'000
Réserve légale issue de bénéfices	CHF	4'000'000
Réserve libre issue de bénéfices	CHF	10'000'000
Bénéfice disponible	CHF	3'964'406
Résultat de l'exercice	CHF	1'511'961
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>27'476'367</b>

## Changements notables de la période<sup>71</sup>

Néant.

Commentaires sur les différences des fonds propres publiés et ceux évalués de manière proche du marché<sup>72</sup>

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions			
<b>Valeur des placements conforme au marché</b>	Biens immobiliers	14.61	14.61
	Participations	4.72	4.25
	Titres à revenu fixe	15.12	16.92
	Prêts		
	Hypothèques	1.22	1.43
	Actions	3.05	3.04
	Autres placements	6.86	6.87
	Placements collectifs de capitaux	6.86	6.87
	Placements alternatifs de capitaux		
	Produits structurés		
Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements	45.59	47.11
<b>Valeur des autres actifs conforme au marché</b>	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Créances sur instruments financiers dérivés	0.14	0.00
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée		
	Liquidités	25.45	24.37
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	9.61	10.16
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe: assurance dommages		
	Assurance directe: assurance-maladie		
	Réassurance active: assurance dommages		
Réassurance active: assurance-maladie			

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions			
<b>Valeur des autres actifs conforme au marché</b>	Assurance directe: autres affaires		
	Réassurance active: autres affaires		
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations		
	Réassurance active: assurance-vie liée à des participations		
	Immobilisations corporelles	0.34	0.42
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		
	Immobilisations incorporelles		
	Créances nées d'opérations d'assurance	6.48	6.61
	Autres créances	1.26	1.41
	Autres actifs		0.00
	Capital non encore libéré		
	Comptes de régularisation	0.30	0.62
	Total des autres actifs	43.57	43.59
<b>Total valeur des actifs conforme au marché</b>	<b>Total de la valeur des actifs conforme au marché</b>	<b>89.15</b>	<b>90.70</b>
<b>Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)</b>	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	38.76	31.35
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe: assurance dommages	16.14	19.79
	Assurance directe: assurance-maladie		
	Réassurance active: assurance dommages		
	Réassurance active: assurance-maladie		
	Assurance directe: autres affaires	22.62	11.56
	Réassurance active: autres affaires		
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations		
Réassurance active: assurance-vie liée à des participations			
Montant minimum	0.48	0.32	
<b>Valeur des autres engagements conforme au marché</b>	Provisions non techniques	1.97	4.15
	Dettes liées à des instruments de taux	4.31	4.16
	Dettes sur instruments financiers dérivés		0.14
	Dépôts résultant de la réassurance cédée		
	Dettes nées d'opérations d'assurance	6.09	9.22
	Autres passifs	1.70	0.76
	Comptes de régularisation	0.77	1.93
Dettes subordonnées			
<b>Total valeur des engagements conforme au marché</b>	<b>Total de la valeur des engagements conforme au marché.</b>	<b>54.08</b>	<b>52.05</b>
	<b>Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché</b>	<b>35.07</b>	<b>38.66</b>

\*BEL: Best Estimate of Liabilities



Les actifs, à leur valeur conforme au marché, sont en légère hausse de 1.7%, pour s'établir à CHF 90'703'146. Ceci s'explique par une augmentation des placements de capitaux induite par des positions en obligations en progression.

Au niveau des fonds étrangers, ces derniers sont en recul de 3.7 %. Ceci s'explique par des provisions techniques en baisse, en lien essentiellement avec des reports de primes en fort repli, compensés par une hausse des réserves de sinistres et des dettes nées d'opérations d'assurance.

Dans l'ensemble, ces diverses variations mènent à un accroissement du capital porteur de risque de 10.1% pour se fixer à CHF 38'627'886.

# Solvabilité

La solvabilité a été établie selon le modèle de rapport SST proposé par la FINMA. Le modèle standard est la référence pour les méthodes et paramètres utilisés pour les évaluations.

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Calcul du capital porteur de risque (CPR)</b>	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	35.07	38.63
	Déductions	0	0
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base	0	0
	<b>Capital de base</b>	<b>35.07</b>	<b>38.63</b>
	Capital complémentaire	0	0.00
	<b>CPR</b>	<b>35.07</b>	<b>38.63</b>
<b>Calcul du capital cible</b>	Risque technique	8.72	8.23
	Risque de marché	7.37	7.67
	Effets de diversification	-5.08	5.89
	Risque de crédit	5.98	-5.15
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	4.71	2.84
	Capital cible	21.69	19.48
Indications en pourcent		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Quotient SST</b>		<b>161.7%</b>	<b>198.3%</b>

Le capital porteur de risque (CPR), part l'augmentation des actifs à la valeur du marché et la contraction du capital étranger s'accroît de plus de 10% pour se monter à CHF 38'627'886.

Le capital cible, quant à lui, est en recul qui s'explique par une baisse de l'impact des scénarios et du mon-tant minimum. Le capital cible diminue de 10.2% pour s'établir à CHF 19'481'373.

En finalité, le capital cible moindre et le capital porteur de risque plus important entraînent une expansion du ratio SST de près de 40 points pour se fixer à 198.3%.

Dans le détail du capital cible, le risque de marché de 2025 se monte à CHF 7'671'830 et se décompose comme suit:

Générateur de risque	Impact 2025
Effet de diversification risque de marché	-4'074'695
Risque de marché des intérêts	1'089'837
dont risque de marché des taux d'intérêts en CHF	415'785
dont risque de marché des taux d'intérêts en EUR	339'262
dont risque de marché des taux d'intérêts en USD	478'375
Risque de marché des Spreads	1'202'317
Risque de marché des taux de change	2'738'572
Risque de marché des actions	2'391'986
Risque de marché des biens immobiliers	2'199'134
Risque de marché - Participations	2'124'679

Le risque d'assurance se découpe quant à lui de la façon suivante:

Expected Shortfall	01.01.2024	01.01.2025	Variation relative
Risque pour sinistres futurs de l'année en cours	7'850'723	7'192'085	-8.39%
Risque pour sinistres des années précédentes	1'274'131	1'982'581	55.60%
Autres risques d'assurance (URR)	718'879	313'584	-56.38%
<b>Risque technique ou risque d'assurance</b>	<b>8'698'914</b>	<b>8'210'271</b>	<b>-5.62%</b>

La baisse du capital cible combiné à une expansion du capital porteur de risques a entraîné une amélioration du ratio SST. Ce dernier s'accroît de manière importante, à 198.3%.

L'ensemble des données présentées sur la solvabilité correspond à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont soumises à un audit prudentiel.

La Chaux-de-Fonds, le 30 avril 2025  
TSM Compagnie d'Assurances

**Neuchâtel**

Rue Jaquet-Droz 43b  
2301 La Chaux-de-Fonds

—  
+41 (0)32 911 12 12  
info@tsm.ch

**Vaud**

Centre QG  
Rue de la Chaux 4  
CH - 1030 Bussigny

—  
+41 (0)21 321 42 70

**Genève**

Cours de Rive 2  
CH - 1204 Genève

—  
+41 (0)22 819 44 00

**Zurich**

Birmensdorferstrasse 55  
CH - 8004 Zurich

—  
+41 (0)44 457 20 30  
zurich@tsm.ch



TSM Compagnie d'Assurances  
Société Coopérative

